



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E69792

VALABLE JUSQU'AU 06/11/2023

ÉDITÉ LE 27/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1991

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 21/01/2014
160 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 380 871 277 00030

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8000212

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000143795791

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000143795791

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : CHRISTIN S.A.S

57 RUE DES SOURCES
69230 ST GENIS LAVAL

Téléphone : 04 72 66 18 18

Portable :

Site Internet : www.christin.fr

E-mail : christin@christin.fr

Responsabilité légale :

GUITELMACHER FABIEN PRÉSIDENT

Fax : 04 72 66 18 19

Effectif moyen : 40

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5132	Installation de chauffe-eau solaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ²	06/01/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	20/09/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	20/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.